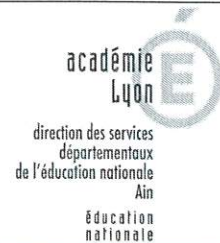


Ecole Primaire

01500 CHATEAU  
GAILLARDPROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 10/06/2022

| MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE                |         |        | Représentant                        |
|---|---------|--------|-------------------------------------|
| Inspecteur de l'éducation nationale : Mme VUILLAUME Julia |         |        |                                     |
| MEMBRES VOTANTS   |         |        |                                     |
| NOM   | Présent | Excusé | Représentant                        |
| Directrice de l'école - Président : Mme Paris Stéphanie   | X       |        |                                     |
| Maire : M Brunet Joël                                     |         | X      |                                     |
| Conseiller municipal : Mme                                | X       |        |                                     |
| ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE                                    |         |        |                                     |
| Mme PONCIN Marie-Christine                                | X       |        |                                     |
| Mme TRICHET Aurélie                                       | X       |        |                                     |
| Mme MICHON Céline   | X       |        |                                     |
| M SERFATY Maxime  |         | X      |                                     |
| Mme BLANC Laurie  | X       |        |                                     |
| Mme TAVERNA Christelle (travail à temps partiel)          | X       |        |                                     |
| Mme PILLIE Christine                                      | X       |        |                                     |
| Mme GUERIN Julie  | X       |        |                                     |
| Mme GLAY COCHE Marion                                     | X       |        |                                     |
| Mme CARREL Mélanie  |         | X      |                                     |
| Mme CAUSIER Marine  |         | X      |                                     |
| Mme LAKOMY Aurore   | X       |        |                                     |
| M FONCEL Bertrand   | X       |        |                                     |
| M FICHAUX Luc   | X       |        |                                     |
| Un des maîtres du RASED :                                 |         |        |                                     |
| REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES                        |         |        | Suppléants assurant un remplacement |
| M NOISSETTE Freddy  | X       |        |                                     |
| Mme DUCLOS Fanny  | X       |        |                                     |
| M KONG Stanley  | X       |        |                                     |
| Mme GAILLARD Gaëlle                                       | X       |        |                                     |
| Mme LHERMET Aurélie                                       | X       |        |                                     |
| M CHARBONNIER Josselin                                    | X       |        |                                     |
| Mme DUJOUX Angélique                                      | X       |        |                                     |
| Mme OUIQUE Bérengère                                      |         | X      |                                     |
| Mme FAVRE-PETITGENET Marie-Pierre                         | X       |        |                                     |
| Mme GRANDVOINNET Anne-Flore                               |         | X      |                                     |
| M OBADIA Nathaniel  |         | X      |                                     |
| VOIX CONSULTATIVE   |         |        |                                     |
| RASED :   |         | X      |                                     |
| Médecin scolaire :  |         | X      |                                     |
| Infirmier(e) scolaire :                                   |         | X      |                                     |
| Assistante sociale :                                      |         | X      |                                     |
| ATSEM   |         | X      |                                     |
| Représentant périscolaire :                               |         | X      |                                     |
| D.D.E.N. Mme GONGUET Christine                            | X       |        |                                     |
|   |         |        |                                     |
| Invité :  |         |        |                                     |
| Autres adjoints présents :                                |         |        |                                     |

Procès-verbal établi le

Le président, directeur de l'école  
Nom : Stéphanie PARIS

Signature

Le secrétaire, (enseignant)

Nom : Mme Taverna

Signature

Heure de début : 17h45

**Ordre du jour :**

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Bilan de l'année scolaire 2021-2022
- Préparation de la rentrée 2022
- Questions des parents
- Questions diverses.

Les parents élus demandent à lire un communiqué.

⇒ **point d'information : 1) Désignation secrétaire**

Dorénavant, le secrétaire du conseil d'école sera choisi alternativement entre les enseignants et les parents d'élèves.

Pour ce conseil, Mme Taverna (enseignante) sera secrétaire.

⇒ **point d'information : 2) Bilan de l'année scolaire 2020-2021**

**Crise et mesures sanitaire :**

- Cette année, encore marquée sous le signe de la crise sanitaire, nous a impacté sur le rythme de travail. Les absences des différentes personnes, élèves, enseignants ont été gérées. Depuis la rentrée des vacances de printemps, nous avons repris un rythme normal et les sorties ainsi que la préparation de la future rentrée se déroule « comme avant »
- Suite au confinement long de mars à juin 2020, il nous a fallu, tout au long de cette année scolaire, remettre les élèves sur les rails, les aider à redevenir élèves et à consolider les apprentissages.
- En cette fin d'année, les élèves sont fatigués et ont du mal à rester concentrés.

**Sécurité :**

- Les premiers exercices obligatoires ont été réalisés cette année mais il nous manque un exercice incendie qui aura lieu d'ici à la fin du mois de juin. Les enseignants ne seront pas prévenus au préalable de la date. Un exercice d'intrusion (on fera une évacuation inhabituelle) sera également testé.
- Santé : l'infirmière scolaire, présente dans l'école pour des interventions sur la puberté en classe de CM2 et pour les dents et les microbes en CP, a également reçu quelques élèves en consultation. L'infirmière scolaire travaille également au collège et pourra assurer le suivi.

**Projets :**

- **Semaine pompiers** : Elle a eu lieu la semaine du 16 au 20 mai 2022. Selon les âges, les élèves ont travaillé sur les dangers de la maison, sur les numéros d'urgence et ont eu des explications sur le camion des pompiers. Ils ont essayé d'éteindre le feu avec la lance à incendie. Ils ont obtenu un diplôme de participation. Les élèves de C.M. ont eu un rappel sur les messages d'alerte, ont étudié des cas concrets de blessures (saignements, brûlures), et ont pratiqué des exercices de mise en PLS. A l'issue d'un test de mise en situation les élèves ont obtenu un diplôme de 1<sup>er</sup> niveau de secourisme. (sauf une personne non validée)
- **Les classes de CM2 et de CM1-CM2** ont eu une initiation en allemand avec la professeure d'allemand du collège de Leyment, et également des interventions sur la puberté avec l'infirmière scolaire, Mme Favre.
- **Sortie scolaire des maternelles** : Les deux classes de PS/MS se rendront au bois des brosses pour une activité orientation le 17 juin prochain. Les 2 autres classes MS/GS et GS/CP sont allées au parc de Courzieu.
- **Sortie Chorale** pour Mme Blanc et Mme Taverna/ Pillie le 28 juin prochain, au matin, il s'agit d'une rencontre départementale.
- **Projet Théâtre** de Mmes Taverna/Pillie s'est continué avec les interventions, et la finalité : une représentation auquel les classes participaient. Une sortie théâtre s'est faite pour les classes de CP, CP/CE1.
- Les CP de Mme Taverna / Pillie iront à la rencontre de leur correspondant fin juin.

- Les CE1/CE2 de Mme Glay Coche et les CE2/CM1 de Mme Lakomy ont vu un spectacle à Bourg en Bresse : Roizeaux.
- Les CE1 /CE2 de Mme Forestier, de Mme Glay-Coche, les CP/CE1 de Mme Guerin et les CM2 de M Fichaux, ont fait une sortie à Touroparc.
- **Une journée de sensibilisation du patrimoine** a été effectuée le 02 juin 2022 sur la base aérienne d'Ambérieu en Bugey par les classe de Mme Lakomy et M Foncel.
- M Foncel fera une sortie accrobranche le 16 juin 2022. A la même date, Mme Lakomy ira à Pérouges.
- 30 Juin, représentation Théâtre pour classe de M Foncel.
- Le 1<sup>er</sup> Juillet aura lieu le tournoi de boules, évènement qui clôture le cycle boule effectué par les élèves de cycle 3.
- Les Gaillartistes, exposition des travaux des élèves et pour certaines classe, chant choral, aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet de 16h45 à 18h. Cet évènement est organisé en même temps que la manifestation du Sou des Ecoles.
- **Journées jeux avec les classes élémentaires** le 05 juillet : il s'agira de parcours sportifs mis en place par Olivier REGNIER, sollicité par les membres du Sou des écoles. Cette rencontre ludo-sportive aura lieu au City Stade, sur le terrain de tennis, sur le terrain de basket, et le terrain de football.
- **Le conseil d'élèves** a continué de se réunir : plusieurs pistes de travail commencent à ressortir pour l'année prochaine : organisation et aménagements des cours de récréation, création d'un espace potager, noms des bâtiments, on va vers une nouvelle piste : château. La directrice va prendre contact avec les responsables mairie pour voir ce qui est possible de faire ou non pendant les grandes vacances.
- Les TBI ont été installés en maternelle et l'équipe pédagogique a eu son premier temps de formation à l'utilisation des tableaux.

#### **Départ des CM2 :**

- **Jeudi 24 juin** : les élèves de CM2 sont invités à salle des Fêtes à 14 heures, pour la remise de dictionnaires offerts par la Mairie et la remise d'un cadeau offert par le Sou des Ecoles. Une boisson leur sera offerte par la Mairie.
- **Inscriptions au collège** : les dossiers d'inscription ont été distribués. (pour ceux de Leyment) Pour les inscriptions, qui auront lieu le vendredi 24 juin, de 17 h 15 à 20 heures, les parents et les futurs élèves devront se rendre au collège.
- Il n'y a pas eu de visite organisée avec l'école, cette année, étant donné un fonctionnement collège qui ne le permettait pas.

#### **Bilan du Sou des Ecoles**

La nouvelle présidente Alexandra Fayolle précise que cette année a été une bonne année. Elle remercie les familles et les enseignants.

Temps forts pour les élèves : Fête de Noël, Carnaval, et manifestations organisée pour Chtaeau Gaillard Galettes et une nouvel évènement qui a bien plu, la randonnée à énigme.

Préparation pour la Kermesse, qui a lieu en même temps que le temps fort de l'école avec les Gaillartistes le 1<sup>er</sup> juillet : à partir de 16h45, différents jeux, des atelier cirque, structures gonflables, food truck, buvette, ...

A noter, le vendredi 9 septembre 2022 aura lieu le goûter de rentrée.

- **point d'information : 3) Rentrée 2021 :**
- **Changement de circonscription :**

L'école fait partie désormais de la circonscription de Poncin. L'inspectrice de cette nouvelle circonscription est la même que cette année, Mme Vuillaume. Les DDEN changeront également.

- **Effectifs à la rentrée :**

- Départ de 38 élèves de CM2 ; 12 radiations ; 37 inscriptions. 295 élèves. Moyenne par classe : 26,8 ( année dernière 26,5)
- Nous restons à 11 classes.
- PS : 26 – MS : 32 – GS : 35 cycle 1 à 91
- CP : 41 ; CE1 : 42 – CE2 : 34 cycle 2 à 117
- CM1 : 44 ; CM2 : 42. Cycle 3 à 86.
- Pas d'inscription en cours.
- Les effectifs ne sont pas suffisants pour une ouverture puisque le seuil est à 308 , si nous n'avions pas eu les radiations, cela aurait été jouable mais aujourd'hui , telle qu'elle est , la situation ne justifiera pas d'une ouverture. Le conseil des maîtres fera en sorte que les répartitions soient les plus cohérentes possibles. Il est possible qu'un GS/ CP soit encore envisagé. Il ne sera pas possible de tenir les 24 élèves préconisés en cycle 2.

L'inspectrice est informée des fluctuations éventuelles. Il n'y a pas d'ouverture envisagée.

- **Equipe enseignante :**

**Pas de changement dans l'équipe pédagogique.**

Les postes à compléter (temps partiels) sont ceux de : Mmes TAVERNA, CARREL, GUERIN. La directrice est encore déchargée pour 3 jours.

Les répartitions des élèves dans les classes seront affichées le mercredi 31 août 2022, le jour de la pré-rentrée des enseignants. La rentrée pour les élèves aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

Comme chaque année, l'effectif n'est pas figé, car des inscriptions ont lieu régulièrement depuis fin avril et peuvent encore avoir lieu cet été.

- **Nouveaux inscrits :**

- Pour les élèves de petite section et les élèves des autres niveaux, une visite de l'école est prévue le samedi 25 juin 2022. Ils seront accueillis par Mmes PONCIN et PARIS.
- Les 16 et 17 juin auront lieu les échanges GS / CP : nous aurons pour point de vigilance de bien montrer toutes les futures classes possibles de CP.

**Fournitures scolaires de rentrée :**

- **Listes des fournitures demandées aux parents pour la rentrée :** Elles seront harmonisées entre les enseignants d'un même niveau et seront prochainement envoyées par mail aux parents et/ou distribuées aux élèves en fin d'année.  
Pour les élèves d'élémentaire, les agendas commandés auprès de l'OCCE, seront fournis à tous les élèves.

- **Budget mairie pour l'année 2022-2023 :**

L'an dernier, il était de 55 euros par enfant. La Mairie confirme que les crédits seront les mêmes.

Cette année 13,5 euros par enfant ont été prélevés pour les dépenses collectives, qui sont élevées, car les consommables pour les imprimantes couleur reviennent cher.

Il y a eu augmentation à cause des impressions couleurs mais également, l'augmentation du prix du papier.

- **Matériel :**

Le téléphone ne fonctionne toujours pas. Difficultés techniques évoquées. Cela fait 6 mois que l'école n'a plus de téléphone fixe.

Photocopieur : régulièrement en panne, du côté de l'élémentaire. La mairie nous informe de la livraison du nouveau photocopieur pour la rentrée.

- **Projets :**

Le projet d'école est à renouvelé et sera retravaillé sur la prochaine année.

Nous pouvons déjà donner 2 éléments : le nombre d'heures d'intervention d'Olivier, en sport, a été augmenté pour atteindre 121 heures annuelles. Toutes les classes de GS au CM2 auront un cycle de natation. Il va falloir que les parents s'investissent dans l'accompagnement de cette activité à encadrement renforcé.

⇒ points d'information : 4) questions des parents

## - Question pour la mairie :

### **HORAIRES :**

1. Des parents demandent pourquoi à 13h20, les employés de mairie du bus font rentrer uniquement les enfants du bus et écartent ceux qui attendent devant ?

*Le personnel de Mairie encadre uniquement le groupe d'enfants venant du bus, et ne peut en aucun cas prendre en charge les enfants qui attendent devant le portail. La question de l'horaire est soulevée : si les enfants du bus arrivent avant 13h20, ils ne peuvent être sous la responsabilité des enseignants car celle-ci ne commence qu'à 13h20. Si les enfants du bus sont dans la cour avant 13h20, ils sont donc sous la responsabilité de la mairie, donc du personnel de la cantine. A 13h20, tout le monde rentre.*

2. Il semblerait que les retards de bus signalés lors d'un précédent conseil d'école perdurent : Comment la Mairie gère t'elle cette situation ?

*La mairie appelle la compagnie de bus.*

### **CENTRE DE LOISIRS :**

3. Lors du dernier compte rendu de la Mairie il a été indiqué qu'il n'était pas possible de faire un centre de loisirs. Comment explique-t-elle cette décision ? Une étude ne devait-elle pas être réalisée. Qu'est-ce qu'il en ressort ? Ne peut-il pas y avoir une réunion publique avec les familles de la commune pour qui le sujet est une réelle préoccupation ?

*Une réponse avait déjà été donnée à cette question. La problématique d'un centre de loisirs est qu'il faut des locaux dédiés, avoir un directeur et du personnel. Aujourd'hui la mairie n'a pas de moyen pour la construction de nouveaux locaux. Il est demandé une mise en route avec l'étude de la demande précise des familles. (combien d'enfants ont besoin d'être accueillis)*

### **LOCAUX :**

4. Où en est le bail de Saint So' formation ? au terme de celui-ci que va-t-il advenir des locaux ? Ces derniers étant utiles pour les apprentissages scolaires ...

*Le bâtiment provisoire d'Ambérieu devrait être livré pendant l'année scolaire 22-23. Comme il avait été prévu, les locaux seront donc à disposition de St So Formation pour 2 ans.*

### **CANTINE ET PERISCOLAIRE :**

5. Des parents soulignent la présence de vers, de traces bleues suspectes sur la nourriture ? Avez-vous constaté ce problème ? si oui comment cela a-t-il été géré ?

*Il n'y a pas eu de retour sur ce problème de la part des enfants. Un échantillon est gardé chaque jour. Tout comme les parents ont la possibilité de venir voir le temps de cantine pour constater le bruit, ils peuvent également venir pour apprécier la qualité des repas proposés.*

6. Pourquoi y a-t-il un décalage entre ce qui est indiqué dans le dernier compte rendu du Conseil d'École (signé par la mairie) et les retours de la secrétaire de la mairie ? Pourquoi malgré un justificatif médical le repas n'est pas remboursé contrairement à ce qui a été dit ? Une communication devait être transmise aux parents pour préciser les règles de remboursement des réservations de la cantine et de la garderie ? Peut-on clarifier ce point notamment dans le règlement intérieur qui est succinct et peu précis au vu de tous les cas de figures possibles ?

*En effet, cette question a déjà été évoquée. La réponse apportée est : les remboursements étaient possibles dans le cadre de la gestion de la COVID. En cas d'absence d'un enseignant, il n'y a pas de remboursement. Le règlement sera regardé et modifié si besoin.*

7. Dans le dernier compte rendu, il est indiqué une utilisation occasionnelle du sifflet durant la cantine. Des parents nous font remonter une utilisation plutôt quotidienne. Y a-t-il eu une adaptation depuis nos derniers échanges à ce sujet ?

*La mairie invite les parents à venir voir et constater eux-mêmes le déroulement du temps de cantine. L'utilisation du sifflet est présente mais à la marge.*

8. Certains parents demandent s'il est possible de facturer les frais relatifs au périscolaire et à la cantine en fonction du coefficient familial calculé par la CAF ?

*Non, ce n'est pas possible.*

9. Comment se fait-il que le téléphone pour contacter le périscolaire récemment réparé ne fonctionne pas (le 04 et le 09) ?

*Le téléphone fonctionne de nouveau.*

10. Est-il possible d'identifier l'élève « fauteur de trouble » pour éviter les punitions collectives à la cantine ?

*Dans punitions collectives, il faut comprendre « attendre le silence de tous avant de sortir ». Pour ce qui est des fauteurs de troubles, il est rappelé que les parents sont convoqués et que les exclusions sont possibles.*

11. Des parents déplorent l'utilisation régulière de dessins animés en maternelle sur le temps méridien ? A quelle fréquence sont-ils utilisés ? A quel moment ? A quelle visée ? Est-ce que d'autres outils pourraient être utilisés en alternative ?

*Les enseignants et la directrice peuvent témoigner que cela n'est jamais arrivé. De plus, il n'y a pas de télévision.*

12. Y a-t-il eu des formations pour le personnel de la Mairie qui s'occupe des enfants cette année ? si oui lesquelles ?

*Non, il n'y a pas de formation prévue.*

#### **AUTRE :**

13. Est-il possible de mettre en place « une boîte » pour échanger des livres aux abords de l'École ?

*L'équipe enseignante approuve cette demande. On va essayer de mettre cette boîte, vers la bibliothèque.*

#### **Se référer aux comptes rendus précédents pour :**

- > La mise en place de temps d'étude surveillée lors de la garderie.
- > Les horaires de la garderie du soir.

#### **- Questions pour l'école :**

#### **OUVERTURE D'UNE 12EME CLASSE :**

1. L'ouverture d'une nouvelle classe l'année prochaine est vivement souhaitée. Les effectifs des classes de maternelles apparaissent comme inquiétants. Quelles démarches ont été effectuées ? Comment œuvrer à l'unisson pour l'aboutissement de celle-ci ?

*Réponse dans l'ordre du jour précédent.*

#### **CRISE SANITAIRE ET CONSEQUENCES :**

2. Des parents soulignent que les mesures sanitaires obligatoires ont eu un impact important sur les familles et les enfants. Avez-vous constaté des changements d'habitudes de comportements ? Est-ce que des temps d'échanges sont prévus sur le sujet pour soutenir les enfants qui seraient en difficulté ? (Idem pour les temps périscolaires).

*Nous n'avons pas noté de changement de comportement imputable aux mesures sanitaires mise en place à cause de la crise sanitaire. Par contre, nous notons une nette dégradation du climat général depuis les dernières vacances, nous soupçonnons que les rythmes des enfants ne sont plus en adéquation avec le rythme scolaire (coucher tard, ...). Normalement, les élèves se retrouvent dans cette situation la semaine précédant les vacances, et non aussi tôt.*

## **COMMUNICATION :**

3. Est-il possible d'envisager une meilleure communication sur les sorties scolaires prévues en fin d'année pour les enfants, et sur les projets scolaires proposés en cours d'année ?

*Les sorties se font selon les projets des enseignants, il n'y a pas d'intérêts pour nous de le dévoiler trop tôt car il est toujours mieux que les élèves ne le sachent pas trop à l'avance. Si cette demande est liée à l'accompagnement en sortie, nous ferons passer en début d'année, un tableau où les parents pourront s'inscrire comme éventuels accompagnateurs aux sorties. Pour la piscine, on aura vraiment besoin de disponibilités.*

4. Certains parents s'interrogent vis à vis des éventuelles nouvelles fonctions de la Directrice qui pourraient avoir un impact sur la vie de l'école ?

*Si la directrice avait à prendre de nouvelles fonctions, un directeur serait nommé sur l'école. Il n'y a pas d'impact sur la vie de l'école.*

5. Est-il possible de prévoir pour les futures rentrées scolaires, une rencontre informative sur :  
Le rôle des parents d'élèves, des membres du Sou des écoles (en leur présence) ainsi que sur les instances présentes à l'école (conseil d'école, périscolaire, ...) ce afin de mieux identifier les différents acteurs ?

*La directrice proposera une date dans la première quinzaine de septembre pour faire une réunion qui abordera tous ces sujets. Il serait même envisageable de le faire le 9 septembre, le même jour que le goûter de la rentrée du Sou des Ecoles.*

## **AUTRES :**

- Des parents apprécient que les enfants soient au cœur des activités socio-culturelles et sportives.
- Klassly demeure un outil apprécié, mais il est toujours regrettable qu'il ne soit pas utilisé par tous.

## **Se référer aux comptes rendus précédents pour :**

>la mise en place de temps d'étude surveillée.

>un parent déplore le manque de communication → voir avec l'enseignant concerné pour l'interpeller directement sur la question.

## **QUESTION DES PARENTS D'ELEVES ELUS :**

1. Les années précédentes était organisé un temps convivial en fin d'année scolaire entre le corps enseignant, le personnel de mairie, les membres du Sou des écoles et les parents d'élèves élus, est-ce prévu cette année ?

*Prévu, à la fin du conseil d'école.*

2. Pouvons-nous repenser la diffusion des questionnaires aux parents afin de recueillir un maximum d'avis ?

*Il a été décidé en conseil de maîtres qu'un certain nombre de documents seront diffusés directement par mail par la directrice.*

**Les parents d'élèves élus remercient le corps enseignant et le personnel de mairie pour cette année scolaire 2021/2022.**

⇒ points d'information : 5) questions diverses

Travaux dans le bloc : peut-on avoir planning définitif et explicitation des aménagements prévus.

*L'adjoite aux bâtiments passera dans l'école.*

**Fin de séance : 20h.**

## COMMUNIQUE DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CHATEAU GAILLARD CONSEIL D'ÉCOLE DU 10 JUIN 2022

→ *annexe au compte rendu*

Nous les parents d'élèves souhaitons vous faire part de certains événements sur cette année. Nous tenons également à vous informer, que ce soir, nous ne souhaitons pas tenir le rôle de secrétaire de séance. Nous laissons le soin à la mairie de s'en occuper pour ce qui est des réponses leur incombant.

Plusieurs sujets remontent chaque année, et, nous avons le sentiment de ne pas avoir été entendus. **Pour exemples :**

- **L'utilisation d'un langage inapproprié** : un personnel qui précise devant ses collègues et aux oreilles des enfants que tel ou tel enfant « *a un problème* » ou qu'il est « *chiant* ». Si le personnel s'inquiétait de "problèmes" d'enfants, il aurait été bien, dans l'intérêt desdits enfants, que cette information soit remontée aux parents. Ce qui n'est pas le cas. Le langage inapproprié est un sujet récurrent.
- **Le nombre d'élèves et les futurs arrivants sur la commune de Château Gaillard** : anticiper le nombre potentiel d'arrivants sur la commune sur ces prochaines années, nous paraît primordial notamment dans le cadre de l'ouverture de nouvelle(s) classe(s) (et pour le besoin d'un centre de loisirs).

Le nombre d'élèves augmente chaque année, les besoins sont réels. Vous vous étiez engagés à prendre attache auprès des promoteurs, constructeurs, afin d'évaluer le nombre potentiel d'enfants à venir. Or, nous n'avons pas eu de retour dans les temps impartis.

Après relance, vous nous avez transmis (le 03/02/2022) le nombre de permis de construire et de logements à venir. Ces informations en l'état n'étaient pas exploitables et ne permettaient pas une anticipation. La typologie des logements par permis de construire aurait donné la possibilité de se projeter pour les futures années.

- **Le trottoir le long du parking de l'école** : il n'y a qu'un trottoir étroit et non sécurisé. Les enfants qui l'empruntent sont souvent sur la route et dos aux voitures. Lors du conseil du 16 mars 2021, vous nous aviez indiqué vous rendre sur les lieux afin de voir les éventuels points d'amélioration : nous n'avons pas eu de retour à ce sujet.
- **Les conditions de remboursement de la cantine et de la garderie** : Lors d'une réunion préparatoire au conseil d'école vous nous aviez cité les cas de remboursements possibles que nous avons retranscrits puis adressés à la mairie pour validation avant diffusion. Malgré nos relances, nous n'avons pas eu de réponse mais le compte rendu a été signé de votre part, donc approuvé.

Néanmoins, à la suite de notre mail du 23/05/22, vous nous aviez indiqué que **les cas de remboursements possibles** de cantine/garderie, **devaient se situer en période de crise sanitaire**, dans un contexte de « Covid ». Vous semblez donc dire que cette période était traitée différemment avec des cas de remboursements plus nombreux qu'en période « normale ». **Cela n'a pas été clairement dit voir même pas dit du tout,**



**les trois parents présents à cette réunion sont unanimes.** La Covid a certes été citée, mais d'autres situations d'absence hors maladie, pour lesquelles les parents s'interrogent sur un éventuel remboursement, figurent sur le compte rendu telles que vous nous les aviez formulées ...

Nous nous étions assurés s'être bien compris en vous demandant par deux reprises de bien vouloir confirmer la proposition de compte-rendu. Nous nous interrogeons sur votre bonne lecture de celui-ci. Nous trouvons fort dommageable que vous **disiez**, après diffusion de celui-ci, **que nous n'avons pas compris que vos réponses étaient uniquement valables dans un contexte de crise sanitaire.**

- **L'utilisation des anciennes classes de maternelle** : vous nous avez indiqué avec certitude que vous n'aviez jamais précisé que ces classes resteraient à disposition uniquement de l'école. Vous avez mis notre parole en doute, alors que sur un compte rendu de conseil d'école d'il y a quelques années, vous aviez indiqué le contraire.
- **L'ouverture du portail sur les temps de garderie** : le fait que le portail ne soit ouvert aux parents que toutes les demi-heures, ne relève-t-il pas davantage d'une question de confort que d'une question de sécurité ? On ne regarde pas à qui l'on ouvre...

D'une manière générale, les réponses qui nous sont données semblent souvent être des réponses « toutes faites », basées sur des habitudes, sur le passé, comme s'il était impossible d'envisager autre chose ...

Nous faisons remonter les questions des parents, en prenant soin d'effectuer un travail de synthèse, sans censure, si nous jugeons que ce ne sont pas des questions que les parents doivent traiter directement avec leurs enseignants ou la mairie. Cela afin de pouvoir répondre du mieux que nous pouvons aux parents que nous représentons. Nous avons fait au préalable, une réunion avec la mairie. Nous avons certes gagné du temps lors du conseil d'école, mais nous avons eu le sentiment d'avoir perdu notre temps.

Il est anormal de devoir relancer à plusieurs reprises une relecture de compte rendu, d'avoir des non-réponses, et, ensuite nous indiquer des erreurs et des incompréhensions sur ces derniers.

Au lieu d'agir à l'unisson pour le bien-être de tous (enfants, parents, familles, personnels, et enseignants), les questions semblent être prises comme des attaques, et les réponses qui y sont faites renvoient souvent à l'éducation que les parents ne donneraient pas à leur enfant comme s'ils attendaient tout de l'école. Les parents ont eux aussi un métier, peuvent aussi être sollicités soir et week-end, peuvent avoir des oublis, ... Les parents ont le sentiment que l'on cherche plutôt à renvoyer la faute sur quelqu'un plutôt qu'à mettre en place une solution constructive pour chacun.

Certains parents d'élèves élus se posent la question de leur rôle et s'ils se représenteront l'année prochaine car ils ont le sentiment de ne pas être entendus par la mairie.

Nous les représentants des parents d'élèves, souhaitons être mieux entendus, considérés.

Nous vous remercions pour votre écoute, et, espérons que la communication sera plus fluide et transparente l'année prochaine.

*Les représentants des parents d'élèves de l'école de Château Gaillard*